



PRIX NATIONAL
DE LA CONSTRUCTION BOIS

2018

DOSSIER DE PRESSE

LE PRIX, UN LABEL POUR LES CRÉATEURS

Depuis 2012, le PNCB célèbre les talents qui ont plébiscité le bois dans la construction

P. 2

7 CATÉGORIES 14 RÉLISATIONS LAURÉATES

Logements, bâtiments de grande hauteur, édifices publics : le bois s'affirme partout

P. 3

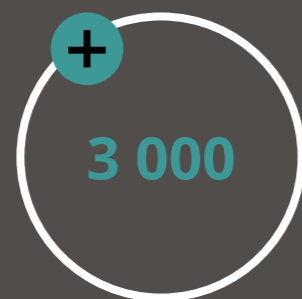
UN JURY D'EXPERTS

Les clés d'une évaluation et d'une sélection : le choix difficile des 10 jurés

P. 4

2012-2018 : LE PNCB RÉSUMÉ

NEUF • EXTENSION • RÉNOVATION
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR & INTÉRIEUR
MAISON INDIVIDUELLE
BÂTIMENT DE GRANDE HAUTEUR
BÂTIMENT PUBLIC



RÉALISATIONS
PRÉSENTÉES
DEPUIS 2012



RÉALISATIONS
EN COMPÉTITION
EN 2018



9 LAURÉATS,
5 NOMINATIONS
EN 2018

Créé en 2012 par France Bois Régions (FBR), financé par France bois forêt (FBF), le Codifab et le VIA (Valorisation du design dans l'ameublement), le Prix national de la construction bois (PNCB) met en lumière le travail d'architectes et de maîtres d'œuvre qui ont choisi le bois comme matériau de construction, pour des bâtiments publics comme privés, partout en France. Depuis sa création, le PNCB alimente une base de données de milliers de réalisations qui illustrent l'innovation, la qualité d'exécution, la portée écologique et économique de la construction bois.

7 CATÉGORIES EN LICE



TRAVAILLER, ACCUEILLIR

Bureaux, lieux d'accueil du public



APPRENDRE, SE DIVERTIR

Établissement scolaire, culturel, sportif, de loisirs



HABITER ENSEMBLE

Logement collectif et groupé



HABITER UNE MAISON

Petits, grands espaces



RÉHABILITER UN LOGEMENT

Extension/surélévation - rénovation -
réhabilitation d'une maison ou d'un immeuble



RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT

Rénovation - réhabilitation -
extension/surélévation d'un bâtiment



AMÉNAGER

Aménagement intérieur et extérieur

CRÉATIVITÉ ÉCOLOGIE TECHNOLOGIE



FRANCE BOIS RÉGIONS, PILOTE DU PRIX 2018

France Bois Régions regroupe et fédère 13 interprofessions régionales de la filière forêt bois française. France Bois Régions s'appuie sur les compétences du réseau pour piloter des outils phares, comme le Prix national de la construction bois (PNCB) ou encore le réseau des prescripteurs bois.

Depuis sa première édition, le Prix national de la construction bois (PNCB) est le révélateur d'une véritable volonté des acteurs de la construction à valoriser le matériau bois, seul ou en association.

Au fil des années, le PNCB, né à l'initiative de France Bois Régions (FBR), s'est imposé comme le baromètre de la créativité, de l'innovation et de la viabilité technologique du bois. En témoigne le nombre toujours croissant de réalisations candidates, chaque année.

Après six ans d'existence, nous constatons que les prescripteurs – architectes et maîtres d'œuvre, en particulier – sont convaincus que penser bois pour concevoir des logements individuels, des bâtiments de grande hauteur ou des bâtiments publics, mais aussi pour réhabiliter, surélever ou aménager, est une évidence.

Une fois encore, l'action a pu être menée à bien en 2018 grâce au soutien de France Bois Forêt (FBF), du CODIFAB et du VIA (Valorisation du Design dans l'Ameublement), et à l'engagement des prescripteurs bois des interprofessions régionales.

Les critères retenus sont restés les mêmes : qualité architecturale et insertion paysagère, approche environnementale et performance énergétique, création et innovation, performance technique, emploi d'essences locales.

Le 27 septembre prochain, le trophée qui sera remis par l'architecte Anouk Legendre aux 14 lauréats 2018 récompensera des réalisations audacieuses dans leur architecture, écologiquement durables et économiquement profitables.



Olivier Ferron
Délégué général, Abibois

SOMMAIRE

Avant-propos d'Anouk Legendre, présidente du jury	6
Le regard de trois jurés	7
• Olivier Gaujard, IBC	7
• Catherine Duret, Ordre des Architectes	8
• Julien Chauzit, UICB / Codifab	9
Les 14 lauréats	10



Anouk Legendre

ANOUK LEGENDRE, PRÉSIDENTE DU JURY 2018

Xtu Architects

« Bientôt, une vague de projets pour la construction bois, dans des villes et des espaces péri-urbains qui se réinventent »

Lauréate en 2017 pour la Cité du Vin, à Bordeaux, l'architecte Anouk Legendre, engagée en faveur du bâti bio-sourcé au sein de l'agence Xtu, a accepté de présider le jury du Prix national de la construction bois 2018 « pour défendre la cause du bois », cause à laquelle elle est très attachée.

Les tonalités de sa présidence : écoute, bienveillance et neutralité

« Les discussions entre les jurés se sont bien passées, nos débats ont été fluides et les choix se sont dégagés assez rapidement ». Autrement dit, ni foire d'empoigne ni consensus mou pour arrêter la liste des 14 lauréats 2018 ; les réalisations sélectionnées avaient comme point commun de révéler le potentiel du bois dans la construction et sa capacité à s'intégrer à la vie urbaine.

Plusieurs micro-projets remarquables exceptionnellement catégorisés

À côté des réalisations d'ampleur pour le logement individuel, le logement collectif et les bâtiments publics, le jury 2018 a sorti du lot quelques candidatures marquantes qui, par leur taille réduite, n'entraient dans aucune des catégories existantes. La présidente et ses jurés sont alors tombés d'accord pour primer exceptionnellement

plusieurs « micro-projets », afin de saluer le travail de leurs concepteurs. Une catégorie éphémère qu'Anouk Legendre verrait bien devenir permanente ! Car, pour elle, le Prix est aussi fait pour permettre à de « petits » ouvrages, souvent expérimentaux, d'émerger. Façon aussi d'annoncer l'avenir de toute une filière, qu'Anouk Legendre voit plutôt radieux.

« Depuis plusieurs années, les professionnels du bois font l'effort de s'adapter. Aujourd'hui, les réalisations candidates sont réellement représentatives de l'architecture française »

À l'exemple des formes libres, encore impossibles à imaginer il y a dix ans, le bois dans la construction est, pour Anouk Legendre, à l'aube d'une grande carrière, notamment en raison des savoir-faire développés ces dernières années par les différents corps de métiers, charpentiers en tête. « Pour le secteur de la construction, le bois apparaît désormais à la fois performant et économique. Si la ressource en forêt suit, le futur lui est promis. »



TRAVAILLER, ACCUEILLIR
Bureaux, lieux d'accueil du public

Les atouts du bois dans l'espace public (bâtiments sociaux, scolaires, tertiaires ou d'équipements), la richesse des essences locales et la multitude de possibilités qu'offre le bois dans la construction, notamment en structure, vêtue et planchers, font de ce matériau un challenger désormais admis dans la plupart des appels d'offres.

La catégorie Travailler, Accueillir du PNCB montre l'exemplarité de la commande publique dans l'utilisation du bois dans la construction, avec des budgets raisonnables et en filière courte, point fort apprécié des maires et du grand public.

OLIVIER GAUJARD, JURÉ

IBC (Ingénierie Bois Construction)¹

« À travers le PNCB et les projets récompensés, nous faisons comprendre que la filière est en plein développement et très dynamique. »



Olivier Gaujard

Lauréat « multi-récidiviste » de nombreux prix, dont le Prix national de la construction bois, notamment pour avoir conçu la salle de spectacle de Mazan (Vaucluse), considérée aujourd'hui comme un élément du patrimoine local, Olivier Gaujard représentait dans le jury l'association IBC. Il a par ailleurs fondé, il y a plus de 25 ans, le BET GAUJARD

TECHNOLOGIE SCOP, un bureau d'études spécialisé dans la construction en matériaux biosourcés (bois et paille), installé à Avignon.

Un regard transversal grâce à une expérience de l'ensemble des secteurs de la filière, du métier de charpentier à l'activité d'ingénierie, en passant par la prescription au sein de France Bois Régions Corse

Son rôle de juré, Olivier Gaujard l'a envisagé comme une opportunité, celle de promouvoir la construction bois française dans toutes ses composantes : créativité (des architectes, des designers), diversité de la ressource locale pour tous les types de projets, technicité et performances – environnementales, économiques – des réalisations...

Chaque année, le PNCB couronne plus que des talents, il soutient le travail de fond des prescripteurs de France Bois Régions, partout en France

« Le Prix, par ce qu'il représente aujourd'hui, nous aide à convaincre les décideurs qui ne le sont pas encore du potentiel du bois dans la construction, en particulier les maîtres d'ouvrages, les élus locaux, les responsables de collectivités, les promoteurs immobiliers », se félicite Olivier Gaujard.

Les immeubles multi-étages en bois et les isolants « nature » (la paille) : deux grandes tendances

S'il ne fallait citer qu'une seule idée reçue combattue grâce au travail de la filière et grâce au Prix, Olivier Gaujard invoquerait l'histoire des Trois Petits Cochons, longtemps synonyme d'épouvantail pour éviter le bois dans la construction. Il se réjouit que la réalité (retours d'expériences comme tests grandeur nature) l'ait dégagée de l'esprit de la majorité des décideurs, des prescripteurs et des consommateurs. Au point que, désormais, l'envie de construire avec le bois et d'isoler avec ses dérivés ou avec de la paille séduit de plus en plus. Notamment dans les bâtiments qui accueillent du public, au premier rang desquels on citera les établissements scolaires.

¹. Association française des bureaux d'études techniques indépendants spécialisés dans la construction en bois.



HABITER ENSEMBLE

Logement collectif et groupé

Langage du bâti, l'architecture porte l'ambition d'un projet. Pour un architecte, les matériaux de construction font corps avec l'idée qu'il se fait de l'esprit, du caractère et de l'impact du bâtiment qu'il conçoit.

Renouvelable, disponible localement, neutre en CO₂, élément vertueux d'une filière créatrice d'emplois, le bois est une ressource au service des idées autant que des paysages.

Last but not least, il est également l'une des réponses aux défis énergétiques du XXI^e siècle.

La catégorie Habiter ensemble du PNCB est de celles qui offrent aux architectes de nouvelles perspectives.

CATHERINE DURET, JURÉE

Ordre des architectes

« Les architectes ont désormais le réflexe bois dans la construction »

Qu'est-ce qui vous a conduite à accepter d'être jurée du PNCB 2018 ?

L'intérêt pour les constructions en bois et, plus largement, la filière bois pour laquelle je m'investis personnellement depuis plusieurs années.

Qu'avez-vous retiré de cette expérience ?

Un jury est toujours une expérience enrichissante. On découvre dans les candidatures de nouveaux projets, des expertises, des inventions, une grande créativité des acteurs, et notamment des architectes. Et le jury lui-même est un lieu d'échange et de rencontre avec d'autres types de praticiens qui complètent voire réorientent notre point de vue.

Que représente la construction bois dans votre propre activité ?

Le bois est utilisé dans la grande majorité de nos projets, la plupart du temps en mixité avec d'autres matériaux.

Par conviction personnelle, je choisis le bois pour sa souplesse d'utilisation et sa capacité d'adaptabilité, mais aussi et surtout pour l'esthétique qu'il génère, la précision de ses assemblages, son aspect chaleureux et sa mise en tension avec les autres matériaux. C'est dans cette relation que le matériau exprime le mieux son caractère. L'objectif est toujours de l'utiliser pour ses performances et qualités les meilleures.



Catherine Duret

Les réalisations lauréates ont ou auront-elles une influence sur l'exercice de votre métier à l'avenir ?

Une influence, non, puisque je suis déjà très convaincue par le matériau utilisé sous toutes ses formes, mais une volonté de poursuivre les expérimentations pour relever les défis environnementaux de la construction, oui sans aucun doute ! Sa prescription toujours plus grande par les architectes est notable dans toutes les catégories : structure, vêture, agencement, ameublement, à l'intérieur, comme à l'extérieur... Souple et malléable, à l'état brut ou composite, le bois est définitivement un matériau d'avant-garde pour le monde de la construction et de l'aménagement.



HABITER UNE MAISON

Logement individuel

Si la maison individuelle construite avec le bois ne représente qu'environ 10 % du marché, elle « truste » la majeure partie des trophées lorsqu'un prix est organisé. La raison : ses avantages.

Coûts maîtrisés, préfabrication, rapidité d'exécution, propreté du chantier, surface habitable optimisée, résistance du bâti, confort... la liste des arguments en sa faveur est longue.

S'y ajoute son faible impact sur l'environnement, pour peu que les isolants soient « écologiques » et que l'approvisionnement en matières premières privilégie les productions locales.

La catégorie Habiter une maison du PNCB relève ces atouts.

JULIEN CHAUZIT, JURÉ

UICB, Codifab

« À côté des réalisations d'ampleur, la maison individuelle garde toute sa place dans le Prix national de la construction bois. »

En tant que représentant de l'UICB et du Codifab, depuis trois éditions il est la voix des professionnels de la construction bois au sein du jury du Prix national. Julien Chauzit, président d'Afcobois Île-de-France et gérant de la société de construction de maisons bioclimatiques et de petits collectifs Mio'Terr, pose un œil avisé sur les réalisations candidates, avec la volonté de juger plutôt le fond que la forme.

Le souci du territoire, la qualité, la sécurité et la vision globale du concepteur en termes d'impact sur l'environnement et la santé

Pour Julien Chauzit, une réalisation mérite d'être remarquée si le jury peut constater la montée en puissance des matériaux biosourcés, tant pour sa construction que pour son isolation. Essentielle aussi la minimisation de l'action du champ électromagnétique pour préserver la santé des occupants. Enfin, point de bascule pour emporter son vote, la capacité du concepteur à rendre son « produit » accessible au plus grand nombre.

Moins de réalisations de maisons individuelles présentées, mais des candidatures de plus en plus professionnelles

« Pour la maison individuelle, le Prix national de la construction bois est un bon baromètre. » Même si les primo-accédants

se tournent encore majoritairement vers les matériaux traditionnels et que le marché n'est pas aussi porteur qu'il le souhaiterait, Julien Chauzit constate que construire avec le bois convainc. « Le bois est le meilleur outil pour réaliser un bâtiment optimal avec un rapport qualité-prix efficace et le moindre impact environnemental ». Il ne cache pas sa déception de voir les architectes candidats au Prix se tourner davantage vers les bâtiments d'ampleur et espère un rapide retour en grâce de la maison individuelle, emblème d'une tendance vertueuse que les jurés ne manquent pas de récompenser quand ils en ont l'occasion.



Julien Chauzit



APPRENDRE, SE DIVERTIR
Établissement scolaire,
culturel, sportif, de loisirs



APPRENDRE, SE DIVERTIR
Établissement scolaire,
culturel, sportif, de loisirs



TRAVAILLER, ACCUEILLIR
Bureaux, lieux d'accueil du public



TRAVAILLER, ACCUEILLIR
Bureaux, lieux d'accueil du public



TRAVAILLER, ACCUEILLIR
Bureaux, lieux d'accueil du public



RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT
Tout bâtiment destiné à apprendre, se divertir
ou travailler, accueillir

Lauréat ex-aequo



PÔLE CULTUREL ET SPORTIF

Lieu : Alby-sur-Chéran (74)
Maître d'ouvrage : Syndicat Intercom. du Pays d'Alby
Maître d'œuvre : Véronique Klimine, R2K Architecte
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 4 398 m²

En combinant les fonctions de centre culturel, de gymnase et d'école de musique (assortis de deux logements de fonction), le pôle culturel et sportif réinvente l'infrastructure publique. Situé sur les hauteurs d'Alby avec une vue imprenable sur le massif des Bauges, le site fait corps avec son environnement. Un accueil traversant vitré ouvert dessine un espace de liaison multidirectionnel, en prise directe avec le paysage. L'utilisation prépondérante de l'épicéa pour la structure, du pin sylvestre pour la menuiserie et de la paille comme isolant permet de livrer un bâtiment biosourcé à faible énergie grise. Puis, comme autant de stratégies passives complémentaires, le labyrinthe thermique sous l'auditorium et les occultations végétales ou amovibles parachèvent l'intégrité écologique de l'ensemble.

Lauréat ex-aequo



ÉCOLE MATERNELLE LES BOUTOURS

Lieu : Rosny-sous-Bois (93)
Maître d'ouvrage : Ville de Rosny-sous-Bois
Maître d'œuvre : Emmanuel Pezrès, ville de Rosny
Année de livraison : 2017
Surface : 2 300 m²

Largement représenté tant en renfort de l'existant que pour le neuf (extensions) et le bardage, le bois s'est adapté à tous les volumes de l'école, aménagée dans une ancienne halle de marché. Dans un jeu subtil de vibrations d'un mikado coloré, il a permis une interprétation contemporaine des tours à vent, élément essentiel de la ventilation naturelle avec récupération de chaleur. Les murs neufs sont construits en caissons d'ossature bois remplis de paille et la toiture en caissons d'ossature bois remplis de coton recyclé. Les parements extérieurs sont en bardage de douglas posé sur un liteau et pare-pluie noir. La couverture est faite de lames de mélèze massives en pose tuilée sur un litelage. Le bois extérieur, employé pour sa durabilité naturelle, n'est pas traité. Seules les menuiseries en pin sylvestre sont peintes.

Lauréat



PAVILLON D'ACCUEIL DE LA SCIERIE

Lieu : Corzé (49)
Maître d'ouvrage : SCI La Maison Neuve (49)
Maître d'œuvre : Franck Dibon, At. d'architecture Ramdam
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 140 m²

Sous son grand toit à double pente, le pavillon d'accueil de cette société familiale est à la fois espace de réception, bureaux, vestiaires et lieu de détente. Il traduit l'expression d'un savoir-faire artisanal et d'une relation intime à la matière. Une matière disponible sur place, nécessitant le minimum de transformation et de transport. Le système constructif, simple, s'appuie sur une charpente à chevrons en douglas, posée sur des troncs de cyprès et de robinier laissés bruts, assemblés à sec par fixations mécaniques (les éléments ont été empilés ou moisés les uns avec les autres). Les menuiseries extérieures sont en chêne, le revêtement en séquoia, l'isolation en laine de bois et fibre de bois. La préfabrication et la mise en œuvre du pavillon ont été confiées aux employés de l'entreprise.

Mention Micro-Projet



POMME DE PIN

Lieu : Gevrey-Chambertin (21)
Maître d'ouvrage : Trapet (21)
Maître d'œuvre : Emmanuel Dupont, Zéro Carbone Architectes
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 9 m²

La Pomme de Pin, habitation suspendue dans le parc d'un hôtel, a été pensée comme une zone de repos dénudée et autonome. En bas, un espace de couchage pour deux personnes ; en haut, un espace de vie. Les sanitaires et les autres services usuels ont été délocalisés dans des thermes situés à proximité. Cabanon « libellule », le lieu comporte deux éléments fondamentaux : une structure résille en ellipse, en chêne de Bourgogne, qui opère une rotation à la demande, et des ailettes en carbone qui réagissent à la température en se soulevant et en s'abaissant. Autour, la peau en tissu translucide blanc, conçue comme une chaussette enveloppante, peut être réglée grâce à des tendeurs fixés aux connections métalliques et facilement remplacée. Les revêtements extérieurs mêlent acier et panneau en bois massif contrecollé.

Mention Démarche globale



LA HALLE

Lieu : Lamure-sur-Azergues (69)
Maître d'ouvrage : Ville de Lamure-sur-Azergues
Maître d'œuvre : Elisabeth Polzella, architecte DPLG
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 252 m²

Dialogue entre le bois et la pierre qui jouent tous les rôles (éléments porteurs, franchissements et couverture), la halle prend appui entre deux rives de l'Azergues et réunit les deux parties de la commune. Ancré dans son territoire par le choix de matériaux régionaux, respectueux de la fonction traditionnelle d'un marché couvert, le bâtiment se distingue par la sobriété de ses formes et ses proportions détachées des modes et des styles. À l'intérieur, le bois est porté par la pierre (les piliers) et lui-même porte la pierre (les tuiles), le tout sous un ciel de bois en douglas. Pour préserver le confort thermique, au Nord, les ventelles protègent de la bise tout en laissant l'air chaud stratifié s'échapper ; au Sud, leur inclinaison laisse passer les rayons bas du soleil d'hiver et prémunit contre le feu brûlant de l'été.

Lauréat



SALLE À TRACER

Lieu : Nantes-Chantenay (44)
Maître d'ouvrage : Jacques Fétis SCI Crucy (44)
Maître d'œuvre : Alexis Autret, AIA Architectes
Année de livraison : 2017
Surface : 2 780 m²

Pour transformer en espace tertiaire cette salle à tracer des anciens chantiers navals nantais et en faire la vitrine du dynamisme, de l'excellence et de la créativité, le collectif AIA Associés a lié le processus de réhabilitation patrimoniale à la nécessité de répondre à une exigence d'esthétique, de pérennité, d'économie d'énergie et de confort, avec pour finalité une démarche de certification HQE. La structure de l'enveloppe est réalisée en partie courante avec des portiques pendulaires en bois lamellé collé (épicéa), composés de poteaux simples surmontés d'une ferme de type « Polonceau ». Arbalétriers en lamellé collé et tirants métalliques forment triangulation et entrainent de la ferme. Le dernier portique de rive sur le pignon Nord est réalisé en structure métallique encastrée en pied et en rein, et articulée en tête.



HABITER ENSEMBLE
Logement collectif, logement groupé



HABITER ENSEMBLE
Logement collectif, logement groupé



HABITER UNE MAISON
Logement individuel



HABITER UNE MAISON
Logement individuel



RÉHABILITER UN LOGEMENT
Tout logement individuel,
collectif ou groupé



AMÉNAGER
Aménagement intérieur, extérieur

Lauréat ex-aequo



RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE LUCIEN CORNIL

Lieu : Marseille (13)
Maître d'ouvrage : Crous Aix-Marseille-Avignon (13)
Maître d'œuvre : Philippe Cervantès, A+ Architecture
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 4 352 m²

Une structure en épicea lamellé collé et panneaux CLT, des murs en ossature bois avec menuiseries PVC intégrées en atelier et montés sur site : la résidence universitaire Lucien Cornil obéit à un principe constructif qui affirme une démarche environnementale aboutie. Inscrit dans une approche urbaine sensible, l'ouvrage de 200 chambres sur 7 étages a été conçu pour être fonctionnel, confortable et ouvert sur la cité. Il se dessine en trois ailes avec une grande hauteur en rez-de-chaussée, des attiques sur les deux derniers niveaux, des espaces partagés de qualité et un véritable jardin intérieur que dominant la plupart des chambres, orientées sur le cœur d'îlot. Grâce à un épannelage soigné, la réalisation s'insère dans un paysage bâti très dense en laissant les constructions avoisinantes respirer.

Lauréat ex-aequo



RÉSIDENCE LA VERDERIE

Lieu : Lons (64)
Maître d'ouvrage : Crédit Agricole, Alternative Foncière (64)
Maître d'œuvre : Valérie Despagnet
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 4 132 m²

Le quartier du Perlic, à l'entrée sud de la commune de Lons, est préservé d'une trop grande densité de construction et laisse une grande place à la nature. D'où l'attention portée au traitement des espaces et à la végétalisation des toitures. Construire en bois de Nouvelle-Aquitaine a permis d'intégrer la résidence dans son environnement. L'appel aux filières locales s'est traduit par l'utilisation de panneaux en mélèze et par le choix d'une ossature en sapin, d'un bardage en thuya plicata et de laine de mouton pour l'isolation. En outre, le recours à des dispositifs innovants (panneaux photovoltaïques, chaufferie bois, éclairage intelligent, prise électrique pour voitures, logements autonomes et connectés), a facilité la diversification des usages et incité à la mixité entre générations et entre locataires.

Lauréat



MAISON ENTRE LES MURS

Lieu : Thomery (77)
Maître d'ouvrage privé
Maître d'œuvre : Jean-Baptiste Barache, ARBA
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 108 m²

Des façades indépendantes qui maîtrisent l'effet de serre et disposent de leur propre jardin, des espaliers sur les pignons Est et Ouest, au centre un atrium généreux : en privilégiant les espaces compacts qui minimisent les surfaces de déperditions et la consommation énergétique brute, la maison entre les murs affiche les principes de l'architecture bio-climatique. Des principes soutenus par le choix du bois, à l'extérieur comme à l'intérieur. La structure et la charpente sont en sapin français, le bardage est en okoumé contre-plaqué enduit de résine de pin noire, les brise-soleil sont en mélèze de France, enfin, panneaux intérieurs de contreventement apparents et panneaux d'agencement sont en contre-plaqué de bouleau ciré. L'habitation, imaginée pour quatre occupants, présente une belle unité.

Mention Mixité Bois-Pierre



MAISON DE VILLAGE

Lieu : Forcalquier (04)
Maître d'ouvrage privé
Maître d'œuvre : Wolfram Bernau, Atelier Verbauwen
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 238 m²

Dans ce village du Midi situé en zone sismique 4, envisager une construction bois contemporaine au cœur d'un centre historique où le bois en extérieur est rare et considéré comme peu adapté au climat était une gageure. Près de la citadelle, sur un terrain encaissé, difficile d'accès et très contraint (volumétrie et orientation défavorables), le mur de parement en pierre auto-stable s'ancre sur une structure légère bois-métal (ossature en douglas), avec des menuiseries en pin sylvestre. L'objectif est la discrétion : fondre la maison dans son environnement. La forme du toit a été optimisée pour permettre un apport solaire maximal au Sud et les six faces du bâtiment ont été soigneusement isolées avec de la laine de bois et des fibres de bois. Pour le chauffage, le choix s'est porté sur un poêle de masse à bois.

Lauréat



MAISON BFS

Lieu : Montgermont (35)
Maître d'ouvrage privé
Maître d'œuvre : Thomas Quinze Architecture
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 250 m²

Transformer un pavillon en enduit et parpaing, sans cachet, en une maison contemporaine avec extension bois, et viser le label Passivhaus, tel était le défi. L'ossature bois et les poutres en « I » sur la charpente ont permis l'isolation en sarking de la maison originelle. Les ouvertures au Sud ont été exploitées pour favoriser l'apport de lumière et de chaleur. Des matériaux sains et bio-sourcés ont été utilisés : sapin pour la structure verticale et le caisson de toiture, épicea pour la menuiserie extérieure, ouate de cellulose et fibre de bois pour l'isolation, linoléum naturel et liège au sol, peinture aux algues. L'ensemble figure deux monochromes en opposition : l'existant avec un bardage ardoise Eternit, le neuf avec un bardage Red Cedar, séparés d'un joint creux en verre définissant l'accès principal.

Lauréat



ATRIUM #1 DU METRONOMY PARK

Lieu : Saint-Herblain (44)
Maître d'ouvrage : Tolefi Promotions (44)
Maître d'œuvre : Lola Niccolai, FORMA6
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 2 600 m²

Dans l'un des cinq bâtiments de bureaux du Metronomy Park, l'escalier du hall, dispositif particulièrement contraint, a fait l'objet d'une aménagement design, en mélèze. La liberté de transgression et d'invention des scénographes s'est portée sur le limon, qu'ils ont fait disparaître. Le nouvel escalier a été envisagé comme un instrument de « contamination » des plenums et étendu au reste de l'atrium. Un principe constructif d'assemblage de bois japonais a servi de modèle. La trame verticale des rambardes originales a initié l'action et la trame biaisée et horizontale des plenums a permis de créer le plan manquant, en assurant la bonne tenue structurelle de l'ensemble. Désormais, seules les marches apparaissent comme un élément figuratif dans un espace abstrait. Comme posées sur la trame, elles flottent.



Mention Dimension artistique



ANIMA MOTRIX

Lieu : Montéleger (26)
Maître d'ouvrage : Conseil Départemental de la Drôme (26)
Maître d'œuvre : Pierre-Yves Péré, Derive
Année de livraison : 2015-2017
Surface aménagée : 17 000 m²

Dans le du parc départemental de Lorient, théâtre d'un réaménagement paysager, chacune des six œuvres du parcours Anima Motrix prend la forme d'une architecture praticable conçue selon des principes biomimétiques. L'observation du règne animal, de la capacité des espèces, de leur génie constructif et de leur rapport au lieu a inspiré les concepteurs. Le parcours invite les visiteurs à l'exploration, au jeu et à la détente. Les œuvres ont été construites avec des matériaux bruts (chêne, douglas) principalement issus de productions ou de scieries locales. Les systèmes constructifs et l'outillage ont été adaptés au milieu, espace naturel sensible. Pour des questions de sécurité, le nid repose sur une fondation en béton, tandis que pour les autres constructions le système de pieux battus a été privilégié.

Mention Performance technique



RESTRUCTURATION DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE

Lieu : Centre Pompidou Paris
Maître d'ouvrage : Centre Pompidou Paris
Maître d'œuvre : Benoît Sindt, At. PNG Architecture
Année de livraison : 2017
Surface aménagée : 700 m²

Pour faciliter les cheminements et le repérage du public dans ce vaste musée situé dans un lieu soumis à de fortes contraintes, le choix s'est porté sur une structure en panneaux de bois de hêtre déroulé, suspendue à des tirants métalliques entrant en résonance avec ceux de l'architecture originale de Piano et Rogers. Assemblage d'éléments préfabriqués, la structure se présente sous la forme de limons porteurs composés de quatre panneaux de 4 centimètres d'épaisseur, auxquels sont liées les marches en bois massif ajourées de l'escalier. L'ensemble est butonné sur la cage d'ascenseur adjacente. Utiliser le hêtre en structure avait aussi pour objectif de promouvoir l'utilisation d'une essence abondante en France, dans la région Grand Est en particulier, en tordant le cou, par l'exemple, à sa mauvaise réputation.



CONTACT PRESSE



Violaine Hémon

+33 (0)2 53 45 13 55
+33 (0)6 22 82 27 44

violaine@agence-k-v.com
@violaine-hemon

Salle de presse : www.agence-k-v.com

WWW.PRIXNATIONAL-BOISCONSTRUCTION.ORG



2018